

## Article

---

« De l'utilisation d'Internet comme outil de mobilisation : les cas d'ATTAC et de SaAMI »

Éric George

*Sociologie et sociétés*, vol. 32, n° 2, 2000, p. 172-188.

Pour citer cet article, utiliser l'information suivante :

URI: <http://id.erudit.org/iderudit/001293ar>

DOI: 10.7202/001293ar

Note : les règles d'écriture des références bibliographiques peuvent varier selon les différents domaines du savoir.

---

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter à l'URI <https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

---

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche. Érudit offre des services d'édition numérique de documents scientifiques depuis 1998.

Pour communiquer avec les responsables d'Érudit : [info@erudit.org](mailto:info@erudit.org)



# De l'utilisation d'Internet comme outil de mobilisation:

Les cas d'ATTAC et de SaAMI

## éric george

Groupe de recherche sur les industries culturelles  
et l'informatisation sociale (GRICIS)  
Université du Québec à Montréal  
C.P. 8888, succursale Centre-ville  
Montréal (Québec), Canada H3C 3P8  
Courriel : george.eric@uqam.ca

L'abandon du projet d'Accord multilatéral sur l'investissement (ami) intervenu le 21 octobre 1998 après plus de deux ans de négociations au sein de l'Organisation de coopération et de développement économiques (ocde<sup>1</sup>) a été l'occasion de se poser des questions au sujet d'un éventuel renouveau démocratique<sup>2</sup> fondé sur la formation de regroupements de citoyennes et de citoyens et sur l'utilisation d'Internet par ces groupes. À l'origine, l'accord devait être signé les 27 et 28 mai 1997 lors de la réunion annuelle des ministres représentant les 29 gouvernements et devait ensuite être proposé au « reste du monde » avec de bonnes chances d'être accepté étant donné le poids économique considérable des pays signataires. Suite à plusieurs difficultés, dont la dénonciation de la loi Helms-Burton<sup>3</sup> par l'Union européenne auprès de l'Organisation mondiale du Commerce (omc), certains gouvernements, au premier rang desquels le

1. L'ocde regroupe 29 des pays les plus riches de la planète dont l'Allemagne, le Canada, les États-Unis, la France, l'Italie, le Japon et le Royaume-Uni.

2. Nous considérons que la démocratie constitue une quête sans fin (cf. par exemple Mouffe, 1994). Ce processus toujours inachevé doit viser à élargir la base des citoyennes et des citoyens susceptibles de participer aux affaires de la Cité, et donc d'agir sur leur avenir tant individuel que collectif. Nous parlons de « démocratie participative ».

3. Cette loi autorisait les autorités politiques de Washington à prendre des mesures de rétorsion sur le territoire des États-Unis contre les entreprises qui avaient des activités à Cuba, en Libye et en Iran.

gouvernement français, ont émis des réserves quant à leur signature. Celle-ci a alors été reportée au 27 et 28 avril 1998. Jusqu'alors, les travaux s'étaient tenus dans le plus grand secret au Palais de la Muette, le siège de l'organisation à Paris<sup>4</sup>. Le gouvernement des États-Unis a même nié l'existence du projet jusqu'en décembre 1997. Pourtant, une version préliminaire de l'accord, rédigée en langue anglaise, avait déjà été rendue publique au cours de l'année sur la Toile sur le site de l'association Public Citizen. Ce fut ensuite au tour de la version française d'être mise en ligne sur le site du *Monde Diplomatique* en février 1998. Parallèlement, de plus en plus d'associations se mobilisèrent<sup>5</sup>. Des articles ont été peu à peu rédigés et diffusés dans la presse écrite, voire à la radio et à la télévision. Cette médiatisation du contenu de l'ami a permis de se rendre compte que celui-ci représentait en quelque sorte le symbole d'une nouvelle phase de mise en valeur du capital à travers la mondialisation renforcée des échanges financiers<sup>6</sup>. Notamment, suite à de nouvelles réticences<sup>7</sup>, celui-ci n'a pas encore été signé en avril 1998 et les 29 partenaires ont décidé de suspendre les négociations pendant six mois. Devant l'implication croissante de plusieurs composantes de la société civile, les autorités politiques des pays concernés ont décidé de consulter l'avis de celles-ci pendant cette période de suspension. En France, le premier ministre Lionel Jospin a confié au mois de mai une étude sur le sujet à la députée européenne Catherine Lalumière et à l'ancien directeur des relations économiques extérieures, Jean-Pierre Landau. C'est en tenant visiblement compte de leur avis plutôt négatif que le premier ministre français a dit le 14 octobre suivant à l'Assemblée nationale que l'accord n'était pas réformable et que la négociation devait recommencer sur de nouvelles bases devant une instance associant tous les acteurs concernés. Les 28 autres participants se sont tout de même réunis le 20 octobre à Paris, mais la réunion a été brève, les négociateurs n'étant parvenus qu'à fixer le principe d'une nouvelle réunion en décembre, sans ordre du jour<sup>8</sup>.

4. À l'occasion, on peut noter, non sans malice, que le siège de l'ocde porte vraiment bien son nom!

5. On peut lire dans «Lumière sur l'A.M.I. Le test de Dracula» que «les premiers à donner l'alerte ont été les organisations non gouvernementales présentes à Ottawa, Washington, New York, San Francisco ou Genève, actives dans les domaines du développement économique et social, de la défense des droits de l'homme et de celle de l'environnement. [...] Aux États-Unis, l'association Global Trade Watch animée notamment par Lori Wallach a joué un rôle de premier plan, de même que le Third World International Network Forum on Globalisation dirigé par Martin Khor, à San Francisco, ou encore, au Canada, le Polaris Institute dirigé par Tom Clarke» (Cheisnais et Observatoire de la mondialisation, 1998, en ligne).

6. Pour avoir une lecture critique de l'histoire du projet, nous recommandons à ce sujet la lecture des articles suivants : «L'omc, fer de lance des transnationales», par Martin Khor (1997) et «Le nouveau manifeste du capitalisme mondial» par Lori M. Wallach (1998). Nous conseillons aussi le livre notamment écrit par des membres de l'Observatoire de la mondialisation, *Lumière sur l'A.M.I., Le test de Dracula*, la synthèse ayant été effectuée par François Chesnais (1998).

7. En avril 1998, le représentant français auprès de l'ocde a demandé à ce que l'ami respecte les normes sociales et environnementales, l'exception culturelle, les particularités de la construction européenne, et permette d'empêcher les lois extraterritoriales états-uniennes.

8. Ce fut ensuite le silence jusqu'au début de 1999, lorsque les rumeurs ont commencé se répandre à propos de la reprise des discussions sur l'ami à l'occasion de la troisième rencontre de l'omc à l'échelle ministérielle prévue entre le 30 novembre et le 3 décembre 1999. On sait maintenant ce qu'il est advenu de cette rencontre qui devait servir à fixer l'agenda des travaux à venir au sein de l'omc.

Dans ce qui s'est avéré être un échec pour les promoteurs de l'ami, on a beaucoup parlé à la fois du rôle de la société civile et d'Internet. Citons à titre d'illustration cette phrase extraite du rapport remis par Catherine Lalumière et Jean-Pierre Landau (1998, en ligne) :

Le développement de l'Internet bouleverse l'environnement des négociations. Il autorise la diffusion instantanée des textes en cours de discussion, dont la confidentialité devient de plus en plus théorique. Il permet, par-delà les frontières nationales, le partage des connaissances et des expertises. Sur un sujet pourtant très technique, les représentants de la société civile nous sont apparus parfaitement informés, et leurs critiques bien argumentées sur le plan juridique.

Ces propos ont rappelé ceux tenus par certains chercheurs qui estiment qu'Internet est démocratique de par sa nature de réseau décentralisé, composite et ouvert. Or, il est vrai que les histoires d'Internet (cf. entre autres Guédon, 1996, King *et al.*, 1996, Leiner *et al.*, 1998) tendent à montrer que les développeurs du « réseau des réseaux » ont été « portés » par des motivations philosophiques qui relevaient plus de l'échange coopératif basé sur le don que de la compétition et de la préoccupation de transformer la valeur d'usage en valeur d'échange. Ayant analysé la nature de l'espace de communication ainsi créé, Jean-François Tétu et Françoise Renzetti ont conclu que « les principes qui ont présidé à l'évolution de l'Internet [ont favorisé] l'égalité des usagers et la liberté de tous. L'organisation de l'Internet en une société savante, représentative des intérêts des utilisateurs, [a semblé] susceptible d'asseoir la légitimité du réseau ». Internet a pu apparaître comme « l'armature d'une démocratie internationale scientifique » (1995, p. 192).

Puis, à partir de ce type d'analyse, d'autres chercheurs ont alors envisagé d'extrapoler le caractère prétendument démocratique de la communauté scientifique à l'ensemble de la société. Des auteurs comme Nicholas Negroponte (1995) estiment que le réseau Internet devrait améliorer les conditions de vie tant professionnelles que privées, tout en contribuant au renouveau de la démocratie. Ils présentent celui-ci comme un lieu d'échanges communicationnels où les notions de production et de consommation pourraient même disparaître suite à l'appropriation généralisée des moyens de production de l'information par les usagers. De son côté, Pierre Lévy a même écrit : « Le cyberspace peut apparaître comme une sorte de matérialisation technique des idéaux modernes. En particulier, l'évolution contemporaine de l'informatique constitue une étonnante réalisation de l'objectif marxien d'appropriation des moyens de production par les producteurs eux-mêmes » (1997, p. 122).

Même s'ils s'en défendent (cf. par exemple Lévy, 1990, p. 168-170), ces auteurs ont tendance à opter pour un certain « déterminisme technique » ainsi que le stipule Thierry Vedel (1998a, p. 7). Dans un recensement des travaux fondateurs consacrés aux tic<sup>9</sup> et à la démocratie (Vedel, 1998b), ce dernier conclut d'ailleurs qu'en dépit de leur apport indéniable, ces travaux ont eu plusieurs types d'insuffisances à commencer par les deux

---

9. Nous emploierons l'expression « techniques de l'information et de la communication » (tic) plutôt que l'expression plus usitée de « nouvelles technologies de l'information et de la communication » (ntic).

suivants : 1) les premières études sur la démocratie électronique ont souvent mis en avant une vision simpliste de la technique, 2) non sans lien avec ce qui précède, on retrouve dans la littérature une forte dimension spéculative. Cette dernière prend la plupart du temps la forme d'hypothèses sur ce que pourraient être les effets sociaux des tic, plus que des enseignements sur ce qu'ils sont réellement à partir de l'observation de pratiques concrètes.

Cela nous a incité à adopter une position prudente fondée sur la pratique du doute systématique. Au-delà de la question de la démocratie, les tic ont toujours été présentées comme facteurs d'éducation, d'échanges plus égalitaires, voire d'émancipation, et cela sans que les utilisations réelles ne correspondent pour autant le plus souvent à ces espoirs<sup>10</sup>.

Tout se passe comme si les sciences de la communication réactivaient continuellement le vieux modèle d'analyse suivant : une innovation technique enclenche immédiatement une approche déterministe qui en appréhende les conséquences « inévitables » ; les observations et analyses de situations concrètes ultérieures infirment cette perspective ; une nouvelle innovation technique déclenche un retour au déterminisme ; se produit alors une nouvelle infirmation, et ainsi de suite (Tremblay, 1998, p. 179).

En nous demandant comment les groupes constitutifs de la société civile utilisent le « Net » à des fins de participation à la démocratie, nous participons à ce « mouvement des sciences ». Notre hypothèse est la suivante : il nous semble présomptueux de considérer que l'avenir d'Internet devrait demeurer largement influencé par les idées et les actions des « pères fondateurs » maintenant qu'un public plus vaste et plus diversifié utilise le « réseau des réseaux ». L'utilisation des services d'Internet ne devrait-il pas largement varier selon les personnes et les groupes maintenant que la population connectée se diversifie ?

#### **attac et salami ou comment la société civile s'empare du « net »**

Pour commencer à apporter quelques éléments de réponse à cette vaste question<sup>11</sup>, nous nous sommes intéressé principalement à l'utilisation de deux services du « Net », les

---

L'emploi du terme « nouvelles » nous semble en effet sujet à caution, notamment parce qu'il induit une rupture implicite entre de nouvelles et, en conséquence, d'anciennes techniques. Or, nous estimons que la pertinence éventuelle de cette coupure devra être discutée dans un autre cadre. Par ailleurs, lorsque le terme « technologie » est employé dans le sens du mot « technique », il s'agit d'un anglicisme. En langue française, le terme « technologie » fait référence au discours sur la technique et non à la technique elle-même. En conséquence, les seuls cas de figure où il sera question de « technologies » seront ceux qui correspondent soit à des citations, soit à la définition retenue ci-dessus.

10. À l'opposé de ces propos dithyrambiques, on trouve des interventions nettement plus pessimistes. C'est le cas par exemple en France de plusieurs « penseurs » comme Paul Virilio et Dominique Wolton. Toutefois, ces prises de position sont nettement moins nombreuses que les discours positifs. L'importance des discours dithyrambiques a été expliquée de plusieurs façons qui nous semblent complémentaires (Lacroix et Tremblay, 1994, Mosco, 1998). Dans un ordre d'idées voisin, on pourrait également s'interroger sur la participation de ces deux catégories de discours à la construction de deux mythes, le « mythe de la communication » et son envers, le « contre-mythe de la communication » (cf. à ce sujet Neveu, 1994).

11. Les résultats présentés dans cet article sont extraits d'une thèse de doctorat en sciences de l'information et de la communication effectuée en co-tutelle entre l'École normale supérieure de Fontenay /

listes de diffusion-discussion, d'une part, et la Toile, d'autre part. Nous allons aussi évoquer d'autres services, mais ceux-ci n'étaient pas inclus lorsque nous avons délimité notre corpus à l'origine. S'ils sont évoqués, c'est parce qu'à certains moments de l'analyse, il n'est plus pertinent d'effectuer une séparation entre les services. Mentionnons aussi qu'après avoir distingué trois catégories de macro-acteurs qui composent la société, à savoir l'État, les entreprises et la société civile, nous avons plus spécifiquement consacré cet article à deux groupes constitutifs de la « société civile<sup>12</sup> » : l'association pour une taxation des transactions financières pour l'aide aux citoyens (at tac), d'une part, et Salami, d'autre part, qui constituent deux des exemples les plus intéressants de ce que l'on appelle parfois les nouvelles formes de mobilisation<sup>13</sup>. Chacune à leur façon, elles peuvent en effet être considérées comme contribuant au renouveau de la démocratie grâce à leur rôle sur la scène publique et à l'implication d'un nombre grandissant de citoyennes et de citoyens en leur sein. Présentons-les brièvement.

at tac est une association française créée le 3 juin 1998. Régie par la loi de 1901 qui porte sur les associations à but non lucratif, elle a pour objet de « produire et communiquer de l'information, ainsi que promouvoir et mener des actions de tous ordres en vue de la reconquête, par les citoyens, du pouvoir que la sphère financière exerce sur tous les aspects de la vie politique, économique, sociale et culturelle dans l'ensemble du monde » (extrait de l'Article 1). En fait, l'Association a plusieurs objectifs, le plus concret d'entre eux étant la taxation des transactions entre monnaies sur le principe de la taxe Tobin proposée dans les années soixante-dix par le Prix Nobel d'économie James Tobin, le plus abstrait étant la reconquête du pouvoir par les citoyennes et les citoyens. En France, at tac a atteint une taille respectable en attirant plus de 13 000 adhérents et

---

Saint-Cloud (sous la direction de Jean Mouchon) et l'Université du Québec à Montréal (sous la direction de Gaëtan Tremblay) (George, 2000). Nous travaillons par ailleurs sur la marchandisation d'Internet dans le cadre des activités du Groupe de recherche sur les industries culturelles et l'informatisation sociale (gricis, <<http://www.er.uqam.ca/nobel/>>).

12. Ce troisième ensemble d'acteurs de nos sociétés modernes pose un problème de définition plus important que les deux autres termes. Peut-être est-ce lié au fait que cette expression a changé de signification au fil du temps. Au cours des siècles passés, la société civile était entendue comme l'ensemble des rapports sociaux hors-État définis par et à travers la sphère marchande de la société bourgeoise. Elle avait donc une dimension économique forte. Dorénavant, on peut constater que les néolibéraux qui critiquent l'intervention de l'État le font beaucoup plus au nom de l'autorégulation du marché qu'au nom de la société civile. Il est vrai que la notion a changé de sens car il s'agit désormais de redécouvrir la société civile à travers l'étude de l'ensemble des groupes, notamment ceux dont l'action les situe d'une façon ou d'une autre en opposition avec la logique capitaliste dominante, ou pour le moins avec la logique marchande : mouvements écologistes, anti-nucléaires, syndicalistes, voire féministes, etc. (cf. à ce sujet les travaux de Jean Cohen et Andrew Arato, 1992).

13. Sans parler forcément de rupture, il y a lieu de reconnaître une transition graduelle des formes d'actions collectives. Pour Szusza Hegedus (1989), les mouvements actuels sont différents du fait qu'ils acquièrent une dimension beaucoup plus globale (au-delà des pays industrialisés), qu'ils insistent sur le caractère international de l'enjeu (cherchant souvent à outrepasser le cadre traditionnel de l'État-nation), qu'ils cherchent à s'affranchir des stratégies partisans (ignorant largement les structures et procédures politiques traditionnelles), qu'ils ne sont souvent pas liés à des intérêts immédiats et personnels (comme la situation matérielle) et qu'ils favorisent surtout des actions non violentes, pragmatiques et planifiées (par exemple la désobéissance civile).

adhérentes en moins de deux ans et est désormais volontiers présentée comme l'un des symboles du réinvestissement des citoyennes et des citoyens dans la vie politique. Elle s'est, entre autres, fait connaître à l'occasion de la lutte contre le projet d'ami et contre les négociations de l'omc à Seattle.

Quant à Salami, cette association québécoise n'existe pas encore officiellement<sup>14</sup>. Pourtant, au Québec, elle a tenu un peu le même rôle qu'at tac en France. À l'origine, les membres de Salami avaient pour objectif d'attirer l'attention du public sur les discussions portant sur le projet d'ami à Paris et sur la mondialisation plus généralement. Dans ce dessein, ils ont cherché à empêcher les invités d'une conférence sur la mondialisation à rentrer sur le lieu de celle-ci, l'hôtel Sheraton à Montréal. À l'occasion de cette action, plusieurs dizaines d'entre eux ont été arrêtés et accusés, ce qui leur a permis de bénéficier d'une (petite) couverture médiatique. Ceux-ci, notamment des étudiantes et des étudiants, ont obtenu le soutien de plusieurs universitaires, notamment des sociologues de l'Université du Québec à Montréal, à commencer par Michel Freitag, qui sont venus témoigner au procès.

Afin d'étudier l'utilisation d'Internet par ces groupes<sup>15</sup>, nous nous sommes intéressé aux travaux antérieurs d'Anne-Marie Gingras qui a consacré des recherches à l'action collective des citoyennes et des citoyens en tenant compte à la fois de la dimension instrumentale qui est basée sur l'idée de rationalité comme élément central de l'action et de la dimension affective moins explicitement formulée mais qui est liée à des dimensions comme l'identité ou la solidarité du groupe. Une trentaine de groupes de pression et de groupes communautaires ont répondu dans le cadre d'une première étude avant la réalisation de quelques entretiens et l'analyse de sites sur la Toile. En conclusion (partielle), Anne-Marie Gingras a mis en évidence cinq types d'utilisation des services d'Internet à des fins démocratiques (1996, p. 5-8) : 1) le courrier électronique afin que les groupes contactent leurs propres membres ; 2) les systèmes des listes de diffusion ou de discussion et la Toile afin de rentrer en contact avec le public et de diffuser de l'information ; 3) le courrier électronique pour contacter les pouvoirs publics ; 4) le courrier électronique pour contacter les entreprises ; 5) le courrier électronique et ses déclinaisons (les listes) afin de constituer des coalitions.

Pour chacun des groupes, nous avons analysé l'architecture et le contenu des sites (<<http://www.attac.org>> et <<http://www.alternatives.ca/salami/>>), ainsi que les messages des deux listes francophones d'at tac (la liste de diffusion « Le courriel d'at tac » et la liste de discussion « at tac-talk ») et de la liste de discussion intitulée « liste-salami ». Nous avons par ailleurs rencontré à plusieurs reprises le webmestre et responsable des listes d'at tac, Laurent Jesover, ainsi que l'un des principaux membres de Salami, Stéphane Thellen. Pour traiter les données, nous nous sommes donc inspiré de la grille d'analyse d'Anne-Marie Gingras, tout en modifiant légèrement les catégories.

14. Du moins en janvier 2000, au moment de la rédaction de cet article.

15. Dans le cas de notre thèse, nous nous sommes également intéressé à une échelle plus micro, puisque nous avons étudié la façon dont plusieurs personnes utilisent l'espace public potentiel formé par une liste de discussion, en l'occurrence « at tac-talk ». À partir de ces analyses de niveau micro et méso, nous envisageons aussi des hypothèses à un niveau macro.

### **L'utilisation de l'Internet, notamment du courrier électronique à l'interne**

Si l'on tient compte de l'ensemble des utilisations du courrier électronique à l'intérieur de l'Association, qu'il s'agisse d'échanges entre deux personnes ou par le biais des listes<sup>16</sup>, on constate que celui-ci joue un rôle non négligeable dans les actions d'attac. Toutefois, le rôle d'Internet varie largement en fonction des composantes de l'Association. Prenons deux exemples parmi les plus intéressants<sup>17</sup>. Au cœur d'attac, on trouve un conseil scientifique qui a pour objet de « produire de l'information sur les aspects de la sphère financière et de la communiquer afin de promouvoir et de mener des actions de tous ordres en vue de la reconquête par les citoyens du pouvoir que la sphère financière exerce sur les aspects de la vie politique, économique, sociale et culturelle dans l'ensemble du monde » (<<http://www.attac.org/fra/inte/doc/naissancefr.htm>>). Le rôle central de celui-ci s'explique par les origines d'attac : l'Association est née dans le giron de la revue *Le Monde diplomatique* dont les membres de la rédaction sont également pour la plupart des universitaires, à commencer par le président d'attac, Bernard Cassen, professeur à l'Université de Paris viii Saint-Denis.

Pour atteindre leur objectif, les membres du conseil produisent des documents qui sont ensuite distribués à l'interne ainsi qu'à l'externe. Dès leur finalisation, ceux-ci sont, d'une part, mis en ligne sur le site de l'association et, d'autre part, envoyés sur la liste « attac-talk ». De la sorte, ils sont susceptibles d'être discutés par les adhérents d'attac (mais également par tous les autres abonnés de la liste). Toutefois, lorsque nous avons étudié en détail les messages échangés<sup>18</sup>, les envois du conseil scientifique étaient faits par l'intermédiaire de l'adresse de courriel du bureau d'attac, « [attac@attac.org](mailto:attac@attac.org) ». Si on ne connaissait pas à titre personnel les adresses des membres « branchés », il était impossible de leur adresser directement remarques et critiques. Lorsque nous avons fait cette remarque à Laurent Jesover, responsable du site de l'association et « propriétaire » de la liste de discussion, celui-ci nous a répondu que certains

16. Les listes de diffusion/discussion d'attac sont ouvertes. On peut aussi estimer qu'elles sont publiques étant donné que les contenus sont disponibles dans le « Net » sous la forme d'archives.

17. Signalons aussi qu'en France, le courrier électronique est utilisé au sein des 130 groupes locaux dont chacun possède une adresse spécifique du type [nomdelaville@attac.org](mailto:nomdelaville@attac.org) ou [numerodudepartement@attac.org](mailto:numerodudepartement@attac.org). Les responsables de chaque groupe — ou à défaut, s'ils ne sont pas « branchés », des responsables électroniques — sont chargés de relayer localement les échanges qui ont lieu dans le « Net » auprès des nombreux adhérents qui ne disposent pas de connexion. À l'inverse, ils doivent aussi faire part des propos des personnes non branchées auprès de celles qui le sont. Ces responsables qui peuvent être jusqu'au nombre de trois dans les groupes locaux importants — ils étaient 240 au total en janvier 2000 — sont aussi abonnés à une liste « [local@attac.org](mailto:local@attac.org) » qui constitue un outil de travail. Par ailleurs, il arrive que la liste « attac-talk » soit utilisée afin d'inviter les éventuels abonnés qui habiteraient dans telle ville ou tel département à participer à des réunions. Enfin, notons que certains comptes rendus de réunions sont aussi envoyés sur la liste en plus d'être mis à disposition sur le site.

18. Cette étude détaillée a eu lieu sur deux périodes d'un mois chacune : en février 1998 lors du lancement de la liste et du 12 octobre au 12 novembre 1998, c'est-à-dire au moment où devaient reprendre les négociations du projet d'ami. Un certain nombre d'éléments mis en évidence ont ensuite été suivis pendant une période plus longue. L'arrêt total des observations a eu lieu environ un an après, lors de l'ouverture des négociations du Cycle du millénaire de l'omc à Seattle.



membres du conseil scientifique ne voulaient pas rendre public leur adresse de courrier électronique afin de ne pas être submergés de messages. D'autres n'étaient tout simplement pas encore connectés au « Net ».

La situation a quelque peu changé depuis, car le conseil dispose maintenant d'une adresse de courriel spécifique « cs@attac.org ». Les abonnés à la liste peuvent donc renvoyer non seulement leurs commentaires sur la liste, mais aussi à l'adresse du conseil. Toutefois, d'une part, les messages sont dans les faits toujours reçus par les membres du bureau qui transmettent ensuite au conseil et, d'autre part, les membres de ce dernier ne participent toujours pas de façon générale aux débats sur la liste de discussion générale. Ils estiment que le courrier électronique est peu propice aux échanges de fond. En revanche, lorsque des thèmes de réflexion<sup>19</sup> sont mobilisés afin de produire une expertise alternative, ils lancent désormais un appel sur « at tac-talk » afin que les personnes compétentes dans le domaine abordé puissent coopérer ponctuellement à la discussion et à la rédaction du document qui en résultera. Au total, on peut donc estimer que l'utilisation du courrier électronique par les membres du conseil scientifique s'avère utile, mais relativement secondaire par rapport au travail fourni.

Il en est tout autrement dans le domaine de la traduction qui constitue un autre « sous-ensemble » fort intéressant d'at tac. En 1999, un groupe de traducteurs et de traductrices comprenait environ 180 bénévoles qui pouvaient traduire de ou vers une dizaine de langues. Si on peut trouver sur le site des documents en français et en anglais, mais aussi en allemand, chinois (mandarin), espagnol, italien, japonais, norvégien, polonais, portugais, suédois, etc., c'est parce que ces bénévoles acceptent de consacrer entre une et deux heures hebdomadaires à la traduction, les plus impliqués d'entre eux assurant également un travail de coordination. Concrètement, dans certains cas, décision est prise de traduire les textes à partir d'échanges sur « at tac-talk », mais la plupart d'entre eux « passent » par l'adresse de courriel « coorditrad@attac.org ». Grâce à cette adresse, les traductrices et traducteurs peuvent s'échanger des documents de façon très rapide, et ce, même s'ils résident dans plusieurs pays différents. À partir de l'ensemble du travail effectué à un coût presque nul, le site d'at tac apparaît vraiment être celui d'une organisation à dimension internationale. Or, nous avons constaté au cours de nos recherches dans le « Net » au sujet du projet d'ami qu'aucun autre site n'était traduit dans autant de langues, les seuls sites francophones traduits l'étant en anglais. Dans le cas d'at tac, la dimension multilingue du site semble d'ailleurs porter ses fruits, étant donné que les connexions mensuelles sont supérieures à 800 000, dont environ la moitié hors de France, et proviennent d'environ 90 pays<sup>20</sup>.

---

19. Les groupes constitués en janvier 2000 étaient les suivants : 1) contrôle des flux financiers, réforme des institutions, réorganisation du système monétaire international, 2) paradis fiscaux, criminalité financière, 3) fonds de pension, 4) blanchiment de l'argent de la drogue, 5) appropriation du vivant, 6) environnement et développement durable.

20. Précisons tout de même que la dimension internationale d'at tac doit être un peu relativisée, ne serait-ce que parce que les stratégies des différentes associations obéissent dans une certaine mesure à des agendas politiques nationaux.

La « liste-salami » est, quant à elle, utilisée pour diffuser des informations qui concernent les « membres » du groupe ou qui portent sur des questions d'ordre plus vaste. « À l'interne », la liste a notamment été utilisée au fil des mois comme un moyen de se tenir au courant des nouvelles de l'évolution du procès avec, entre autres, les courriers électroniques de l'avocat de Salami. En revanche, contrairement à ce qui se passe dans le cas « at tac-talk », rares, voire inexistantes sont les échanges argumentatifs entre abonnés. D'ailleurs, le petit nombre des messages échangés chaque semaine montre que l'utilisation de la liste demeure modeste.

### **L'utilisation de l'internet à destination du « grand public »**

Dans le cas d'at tac, le système de « listservs » est mobilisé par six listes de discussion en autant de langues différentes (allemand, anglais, espagnol, français, norvégien et portugais), auxquelles on peut ajouter la liste de diffusion en français qui fournit deux synthèses des nouvelles de l'association par semaine. 1 400 adhérents, sympathisants, voire « simples curieux » se « côtoyaient » au début de l'an 2000 sur les listes de discussion. Par ailleurs, ils étaient plus de 10 000 abonnés à la liste de diffusion en français.

Toutefois, c'est le site qui s'adresse au public le plus vaste possible. Comme nous l'avons déjà remarqué, il a une dimension véritablement internationale. Cela se voit dès la page d'accueil bilingue français/anglais sur laquelle on trouvait en janvier 2000 des liens vers les différentes déclinaisons d'at tac en Belgique, au Brésil, en France, en Irlande, au Québec, au Sénégal, en Suisse et en Tunisie. On le constate aussi à l'énoncé des documents les plus récents mis à la disposition des internautes sous le titre « Mises à jour – Updates », sous-partie d'un ensemble de liens consacrés à l'actualité<sup>21</sup>. Ces documents, parfois longs, sont également proposés dans plus d'une dizaine de langues. Par ailleurs, au mois d'août 1999, le troisième ensemble de liens du site menait vers une partie intitulée « Événement – Event ». Il s'agissait alors d'un « Appel à l'opinion et aux élus » baptisé « Empêcher le hold-up des transnationales sur le vivant ». Présenté comme un « document d'intervention » du conseil scientifique d'at tac, le contenu était proposé en plusieurs langues (dans l'ordre, français, portugais, espagnol et anglais) correspondant à autant de liens. Un peu plus bas dans la page d'accueil, un sixième groupe de liens<sup>22</sup> avait pour titre « Téléchargements at tac Downloads » et était constitué de deux liens « Documents essentiels pour imprimer » et « Essential Documents to Print » menant vers des informations susceptibles d'être imprimées et utilisées par les militantes et les militants.

À travers cette mise en ligne de nombreux documents, des plus vulgarisés (sous la forme de petites brochures) aux plus complexes (les rapports des membres du conseil

21. Au mois d'août 1999, on trouvait aussi dans ce groupe de liens consacré aux actualités un calendrier des activités des groupes locaux de l'association, tant en France qu'à l'étranger avec, à chaque fois, un lien suivant qui « pointait » vers les pages des associations locales, ainsi que le journal mensuel d'actualité *Le grain de sable*, proposé en version papier et électronique (formats « .zip » et « .f »).

22. Le quatrième groupe de liens de la page d'accueil dénommé (« Listes at tac Lists ») comprenait deux liens vers l'ensemble des listes de diffusion/discussion. Quant au cinquième, il menait vers les « Partenaires at tac Partners ». Nous y reviendrons ultérieurement.

scientifique), l'objectif principal apparaît clairement. Le président de l'association, Bernard Cassen, a employé les termes suivants lors du discours inaugural des Rencontres internationales des 24, 25 et 26 juin 1999 qui ont eu lieu à Saint-Denis en banlieue parisienne : « Nous disons souvent ici, en France, qu'at tac est aussi un mouvement d'éducation civique, d'éducation populaire. Pour nous réapproprier notre avenir, pour montrer qu'il existe des alternatives, il nous faut préalablement nous approprier les mécanismes qui régissent ce monde dont nous ne voulons pas » (extrait du « Courriel d'information at tac », n°51). Derrière ses propos, on retrouve le slogan d'at tac : « Il s'agit tout simplement de se réapproprier ensemble l'avenir de notre monde. » La réappropriation passe par la mise en commun des connaissances, chacune et chacun ayant quelque chose à apporter à la collectivité, soit au sein du conseil scientifique, soit dans les associations locales, soit dans les « déclinaisons » étrangères. On retrouve également le concept de « conscientisation » des citoyennes et des citoyens (cf. à ce sujet Freire, 1980).

Ajoutons au sujet de la page d'accueil que celle-ci proposait au 31 août 1999 une présentation rapide, également bilingue d'at tac avec ses origines et sa plate-forme (à laquelle tous les groupes français et étrangers doivent adhérer), un outil de recherche qui permet d'effectuer une requête sur le site ainsi que sur ceux des partenaires et un annuaire d'at tac, et nous pouvons constater que cette page a pour but d'être la plus complète possible. De plus, les fichiers sont généralement accessibles par plusieurs cheminements, ce qui montre que les possibilités offertes par l'hypertexte sont largement exploitées. Il y a également de nombreux liens vers les différents moyens d'échanger, surtout par le biais du courriel (essentiellement grâce aux listes)<sup>23</sup>.

Et Salami? Nous avons constaté lors d'une visite du site effectuée le 1er novembre 1999 que son contenu était bref. Nous avons trouvé une page d'accueil indiquant les origines de Salami, ainsi qu'un certain nombre de liens dont une bonne partie étaient inactifs. Les liens « Qui nous sommes? » et « Accueil » nous ont mené vers le contenu de la page d'accueil. Le lien « Qui nous soutient? » n'était pas actif. Les liens « Nous contacter » et « Nous écrire! » nous ont conduit vers l'adresse de courriel de l'organisme « salami@alternatives-action.org ». Le lien « Teach-In » nous a mené vers le programme de sensibilisation du mardi 1er juin précédent. Nous avons alors appris que l'objectif avait consisté à organiser « des "ateliers populaires" [...] sur les différents enjeux de la mondialisation et les diverses façons d'y résister » au moment même de la tenue d'une nouvelle conférence sur la mondialisation à l'hôtel Sheraton de Montréal (<<http://www.conferencedemontreal.com>>). Les liens suivants, « L'infamie », « Formes de résistances » et « Le procès », n'étaient pas actifs. En revanche, à la page « comités », nous avons obtenu une rapide présentation de ceux-ci, au nombre de six : « Mondialisation », « Procès », « Finances », « Formation » et « Liaison ». Après chaque brève présentation, nous avons également trouvé les coordonnées de courriel d'une ou d'un responsable du dossier. Le lien appelé « calendrier » nous a mené vers la mention : « En ce jour du 1er

23. Mais il y a eu aussi des essais d'échanges synchrones avec l'utilisation de l'Internet Relay Chat (irc) à l'occasion de certains événements comme le forum alternatif de Davos.

novembre 1999, voici les dates à retenir ! », puis vers trois dates correspondant à des événements dépassés ayant eu lieu entre le 1<sup>er</sup> et le 5 mars 1998 alors qu'avait lieu le procès à la Cour municipale de Montréal. Enfin, mentionnons que le lien « À lire ! » n'était pas non plus actif. Nous avons donc pu constater que le site n'était pas tenu à jour. Nous avons également été très étonné de constater qu'il n'y avait aucun lien vers la liste de discussion à partir du site !

### **L'utilisation d'internet par rapport aux pouvoirs politique et économique**

« L'éducation populaire » mise à part, la direction d'at tac s'est aussi donnée pour objectif d'influencer les décideurs politiques. La lecture des échanges sur la liste « at tac-talk » nous a, par exemple, appris que certains abonnés utilisent le « réseau des réseaux » afin d'envoyer des messages à leurs représentants, notamment à leurs député et maire respectifs. Toutefois, en France, cette pratique est forcément encore très minoritaire, les hommes et femmes politiques demeurant relativement peu « branchés ». Si certains d'entre eux ont répondu, ils ne l'ont fait que fort tard et souvent par courrier... postal. Par ailleurs, les différents partis politiques de bon nombre de pays, notamment en Europe à l'occasion des élections européennes, se sont vus adresser un questionnaire sur leur point de vue vis-à-vis de la taxe Tobin. Les réponses ou les absences de réponse ont été publiées telles quelles sur le site de l'association<sup>24</sup>. Du côté des liens avec les entreprises, nous n'avons pas retrouvé d'exemple du côté d'at tac. Cela s'explique parce qu'étant donné ses objectifs, at tac s'adresse avant tout aux détenteurs du pouvoir politique. Quant à Salami, nous n'avons rien trouvé qui concerne les pouvoirs politique et économique à travers l'utilisation du « Net ».

### **L'utilisation d'internet afin de constituer des coalitions**

La page d'accueil bilingue d'at tac mène à la fois vers les différentes associations nationales, mais aussi vers d'autres associations de par le monde qui partagent les mêmes objectifs qu'at tac ou vers des manifestations auxquelles l'Association a participé. Il s'agit d'un « ring », c'est-à-dire un ensemble de liens entre plusieurs sites indépendants qui portent sur le même thème. Pour faire partie d'un ring, il faut être un site indépendant du point de vue de la production, que le contenu du site corresponde à celui

24. En marge à cette question, mentionnons qu'at tac-France possède désormais un groupe local au sein même du... Parlement qui possède sa propre page sur la Toile. C'est en juin 1999 qu'il y a eu constitution d'un « groupe local » composé de députés (puis également de sénateurs) issus de l'ensemble des partis de la « majorité plurielle ». Mentionnons aussi l'existence d'un groupe baptisé « Groupe de travail ue » au sein des institutions européennes à Bruxelles, groupe affilié à at tac-Belgique. Celui-ci a été créé par une vingtaine de personnes dont une quinzaine de fonctionnaires européens. Il s'est fixé pour buts de collecter, notamment sur la Toile, les informations issues des différentes institutions européennes susceptibles d'intéresser at tac, de faire connaître at tac auprès des fonctionnaires européens et auprès des journalistes accrédités, de rédiger divers documents, dont une proposition argumentée pour l'introduction de la taxe Tobin en Europe. Enfin, au Brésil, l'organisation formelle d'at tac a bénéficié de l'appui de gouvernements provinciaux. Les relations de l'Association avec le pouvoir politique prennent donc différentes formes qui dépendent des situations institutionnelles nationales.

du ring et être accepté par les membres antérieurs. Avoir une place dans un ring constitue une façon pour des sites indépendants d'avoir une certaine visibilité dans le « Net ». Le 31 août 1999, le ring consacré à la taxe Tobin était constitué des cinq liens suivants, en dehors d'attac : 1) Alter Davos, mouvement constitué en 1999 à l'occasion de la rencontre annuelle des dirigeants politiques et économiques à Davos<sup>25</sup> ; 2) le Comité pour l'annulation de la dette du tiers-monde (cadtm), créé en 1990, « un réseau international basé à Bruxelles qui agit en faveur d'alternatives radicales aux différentes formes d'oppression quel que soit l'endroit où elle s'exerce dans le monde » ; 3) l'initiative d'Halifax, une coalition canadienne d'une douzaine d'associations (groupes environnementaux, consacrés au développement ou qui s'intéressent à la justice sociale) qui a pour but d'analyser les politiques et les pratiques des institutions financières internationales ; 4) le site intitulé « Planet » qui correspond aux rencontres internationales de Paris des 24, 25 et 26 juin 1999, mais aussi depuis le 6 juillet suivant à l'ensemble des campagnes d'action à venir et des différentes publications (cf. le « Courriel d'information attac », n°52) ; 5) la « Tobin tax initiative », projet du « Center for Environmental Economic Development », organisme états-unien.

Au total, directement ou non, la page d'accueil d'attac mène vers bon nombre de sites d'autres groupes ou vers des sites de manifestations qui ont soit des objectifs communs, soit des objectifs complémentaires. La Toile permet ici de représenter dans une certaine mesure l'établissement de liens plus ou moins étroits, plus ou moins permanents entre différentes structures à partir d'objectifs et de projets communs ou proches.

En revanche, une fois de plus, les constatations faites à partir de l'exploration du site de Salami ont été très différentes. Nous n'avons noté aucun lien vers l'extérieur. Le 1<sup>er</sup> novembre 1999, il n'y avait même pas de lien vers le serveur « Alternatives », hébergeur du site.

L'analyse comparée des utilisations d'Internet par les groupes attac et Salami tend à relativiser le « poids » du « Net » comme moteur de l'action politique. D'un côté, attac semble être, du moins dans le monde francophone, la composante de la société civile au sein de laquelle les potentialités du « réseau des réseaux » sont les plus exploitées<sup>26</sup>. La nature composite de l'association, véritable réseau social, voire « réseau de

25. En faisaient partie : attac-France et attac-Suisse ; la cccami (Coordination contre les clones de l'ami) (France) ; le fma (Forum mondial des alternatives) (Sénégal, Belgique et Canada) ; funde, membre de saprin (Structural Adjustment Participatory Review International Network) (Washington, États-Unis). Ont participé également à cette initiative six associations de divers continents : le mst (Mouvement des sans terre) (Brésil) ; la fenop (Fédération nationale des organisations paysannes) (Burkina Faso) ; le picis (Policy and Information Center for International Solidarity) (Corée du Sud) ; Le mouvement des chômeurs et des Sans Droits en France ; Le mouvement des femmes au Canada et au Québec ; la Karnathaka State Farmers Association de l'Inde. Étaient également présents une quinzaine d'analystes des cinq continents, économistes, sociologues, politologues, historiennes et historiens, philosophes, citoyennes et citoyens, élues et élus, syndicalistes (<<http://www.attac.org/ttring/ttadavos.html>>).

26. Dans le cadre de la thèse, nous avons également travaillé sur l'utilisation d'Internet au *Monde diplomatique*, à l'Organisation de la coopération et du développement économiques (ocde), au ministère de l'Économie et des Finances de la France, au ministère des Affaires étrangères et du Commerce international

réseaux sociaux», apparaît proche d'Internet entendu en tant que «réseau de réseaux techniques». On peut d'ailleurs lire à ce sujet sur le site :

Notre Mouvement international doit pouvoir relier des partenaires fort nombreux et variés, dans bien des pays et parties du monde : coordinations et coalitions, syndicats, comités de solidarité, associations et ong, réseaux d'organisations et d'individus, organes de presse et instituts de recherche... Une telle tâche ne pourra pas être assumée par un secrétariat central (ce qui exigerait des financements trop lourds et s'avérerait aussi contraire à notre logique démocratique) et par des moyens de communication classiques (qui exigent trop de temps et coûtent trop cher). En conséquence, pour ces raisons pratiques, nous devons recourir aux possibilités offertes par le courrier électronique et la Toile (<<http://www.attac.org/fra/inte/doc/naissancefr.htm>>).

Les services d'Internet peuvent en effet être considérés comme des catalyseurs de l'action collective. Dans certains cas, le rôle du «Net» peut même être structurant. Ainsi, l'investissement humain est considérable dans le cas des actions de traduction, mais sans Internet, il serait sans doute impossible de mener à bien cette opération. Par ailleurs, dans le cas d'at tac, il arrive que certains militants — à commencer par Laurent Jesover — se transforment avant tout en promoteurs du «Net». Toutefois, il ne faudrait pas se leurrer. at tac s'appuie certes sur le réseau Internet, mais at tac existe avant tout à partir du réseau social constitué par bon nombre de personnes physiques et morales, parmi lesquelles on trouve tout d'abord les membres fondateurs (<<http://www.attac.org/fra/asso/doc/structures.htm>>). La dimension internationale de l'association n'est d'ailleurs pas sans lien avec le fort développement à l'étranger du *Monde diplomatique* qui est d'une certaine façon à l'origine de l'association<sup>27</sup>. L'utilisation du réseau technique s'appuie donc sur le réseau social qui préexiste. En revanche, une fois que certains membres et constituantes du réseau social se mettent à utiliser le réseau technique, il y a un phénomène immédiat d'exclusion. Le réseau technique reliant les adhérentes et adhérents branchés tend à renforcer certains liens au détriment d'autres au sein du réseau social. Les responsables d'at tac en ont d'ailleurs bien conscience :

Nous savons que certains de nos partenaires ne sont pas directement reliés à Internet. Dans la mesure du possible, nous leur enverrons des courriers postaux classiques ; mais en l'état actuel des choses, ces envois ne pourront pas être réguliers. Il faudrait donc que, dans chaque pays, nos partenaires reliés à Internet fassent bénéficier ceux qui ne le sont pas de leurs capacités de communication (<<http://www.attac.org/fra/inte/doc/naissancefr.htm>>).

N'oublions pas en effet qu'à l'échelle de la planète, moins de 50 % des habitants ont accès au téléphone, 15 % à l'informatique et 2 % à Internet. De plus, alors que le tiers monde regroupe 77 % de la population mondiale, il ne concentre que 5 % des lignes téléphoniques (Vitalis, 1999, p. 45). Ces quelques chiffres ont le mérite de relativiser tout

---

du Canada, au Congrès du travail du Canada (ctc) et à la Société française des auteurs et des compositeurs dramatiques (sacd).

27. Cf. l'éditorial d'Ignacio Ramonet « Désarmer les marchés » paru en décembre 1997 (<<http://www.monde-diplomatique.fr/1997/12/RAMONET/9665.html>>). Nous avons par ailleurs constaté à l'occasion de réunions d'at tac-Québec et de la fondation de la déclinaison québécoise des amis du *Monde diplomatique* que nous retrouvions largement les mêmes personnes.

rôle actuel d'Internet dans l'éventuelle constitution d'une société civile à dimension internationale.

Du côté de Salami maintenant, les responsables du groupe estiment que leur première force réside dans les réseaux de relations entre personnes, le réseau social. Les membres de Salami n'ont guère pris part aux échanges d'information à l'échelle internationale grâce à Internet<sup>28</sup> et ont mené jusqu'à maintenant des campagnes de sensibilisation de l'opinion sans avoir beaucoup recours aux services du «Net». Au contraire, les efforts de sensibilisation et de mobilisation engagés ont plutôt fait appel à des moyens traditionnels, comme la publication d'un journal tiré à 40 000 exemplaires et la diffusion d'informations au sein des milieux de mobilisation habituels. Or, le succès a été au rendez-vous, étant donné que le jour de la manifestation, entre 400 et 600 personnes ont répondu à l'appel. Le succès a aussi été présent lors de la semaine de sensibilisation à la mondialisation qui s'est tenue à Montréal au moment de la reprise des négociations de l'omc à Seattle puisque des centaines de personnes ont participé à la dizaine d'événements (débat, formations, projection de films et lancement d'un livre). Une fois encore, le «Net» a peu été utilisé. Nous rejoignons ici Marc Lemire qui estime :

Il ne faut [...] pas surestimer le rôle des ntic dans l'organisation du mouvement. Salami est avant tout un groupe fonctionnant en réseaux, à l'image de ce que décrit Melucci, c'est-à-dire que le groupe tire profit des liens de solidarités établis avec des acteurs individuels et des groupes extérieurs. D'abord invisible, ce réseau de sympathisants a émergé pendant et après l'action d'éclat organisée devant un hôtel du centre-ville de Montréal. Cette action publique a procuré une visibilité, c'est-à-dire qu'elle a donné une forme et un nom à une opposition préexistante qui, sinon, serait peut-être demeurée cachée (1999, p. 20).

Cela dit, les membres de Salami sont conscients du potentiel que peuvent jouer les tic et notamment Internet à des fins de communication et d'action. Leur réflexion actuelle sur cette question va de pair avec celle d'une éventuelle institutionnalisation. À l'instar de ce qu'écrit Pierre Chambat, ne peut-on pas dire que si «les réseaux techniques ne suffisent pas à créer des réseaux sociaux durables, [...] ils permettent de les consolider. [...] La médiation technique ne saurait faire l'économie des contacts physiques, mais elle maintient des liens essentiels dans l'intervalle des rencontres» (1995, p. 93). Ne peut-on pas aussi nous demander, comme le fait Serge Proulx, si Internet pourrait «participer à la construction d'un nouveau type de solidarité sociale à l'échelle du globe», s'il pourrait contribuer à «inscrire nos pratiques de dissidence en matière de développement et nos actions de résistance citoyenne à l'échelle globale dans le cadre plus large et cohérent d'un projet de société alternative, projet qui relèverait d'une autre logique que celle du marché de la mondialisation» (2000, p. 7)? Cette question des plus intéressantes n'a évidemment pas de réponse pour l'instant, mais à partir de l'observation des différences entre les utilisations du «Net» au sein d'at tac et de Salami, on peut émettre l'hypothèse selon laquelle la réponse dépend à

28. Nous n'avions même pas repéré le contenu du site de Salami consacré au projet d'accord lors de notre recherche par les outils tels qu'Alta Vista et Yahoo! Le site était manifestement mal répertorié.

la fois de considérations indépendantes du «réseau des réseaux» comme la culture politique et économique des citoyennes et des citoyens ou la propension de ceux-ci à participer à des actions collectives sur la base du don de soi, et de considérations liées au «réseau des réseaux», comme la façon dont ces personnes s'approprient le «Net» et la manière dont ils conçoivent son rôle dans leurs pratiques militantes et au-delà dans leur vie. î

### **résumé**

Notre époque est caractérisée par la marchandisation d'un nombre croissant d'activités, y compris dorénavant au sein de secteurs comme la communication, la culture, l'éducation et la santé. Les dispositifs techniques communicationnels sont mobilisés afin de renforcer cette tendance. Ainsi, le réseau Internet peut être analysé comme un outil au service de la mise en valeur du capital ; en témoignent les «grandes manœuvres» autour du développement du commerce électronique. Toutefois, il peut également être approprié socialement à d'autres fins. Ainsi, son utilisation par des groupes constitutifs de la «société civile» a été soulignée pour expliquer l'échec des négociations consacrées à l'AMI qui visaient à libéraliser les investissements à l'échelle planétaire. Dans cet article, nous avons souhaité montrer de quelle façon les membres de deux regroupements, ATTAC et SalAMI, utilisent l'Internet à des fins de militantisme, de participation à la vie politique.

### **summary**

Our time period is characterised by mercantilism in an increasing number of activities, among them in sectors such as communication, culture, education and health. Technical communication mechanisms have been mobilised in order to reinforce this tendency. The Internet network can thus be analysed as an instrument in the service of capital valuation, acting as a witness of "great events" related to the development of electronic commerce. Nonetheless, it can also be appropriated for other social ends. Its use by constituent groups from "civil society" has been emphasised to explain the failure of negotiations relating to AMI which aimed at liberalising investments on a global scale. In this paper, we hope to demonstrate the way in which members of two groups, ATTAC and SalAMI, have used the Internet for purposes of militancy and participation in political life.

### **resumen**

Nuestra época está caracterizada por la mercantilización de un número creciente de actividades, incluso en el seno de sectores como el de la comunicación, la cultura, la educación y la salud. Los dispositivos técnicos de comunicación son movilizados afin de reforzar esa tendencia. Así, la red Internet puede ser analizada como una herramienta al servicio de la valorización del capital. Las «grandes maniobras» en torno al desarrollo del comercio electrónico testimonian de este proceso. Sin embargo, esta herramienta puede ser apropiada socialmente para otros fines. Por ejemplo, su utilización por grupos constitutivos de la «sociedad civil» a sido señalada para explicar el fracaso de las negociaciones consagradas al AMI que apuntaban a liberalizar las inversiones a escala planetaria. En este artículo, nosotros deseamos mostrar de que manera los miembros de dos grupos, ATTAC y SALAMI, utilizan Internet para fines de militantismo y de participación a la vida política.



## bibliographie

- Chambat, P. (1995), « Espace public, espace privé : le rôle de la médiation technique », in I. Pailliat (dir.), *L'espace public et l'emprise de la communication*, Grenoble, Ellug, p. 65-98.
- Cheisnais, F. (synthèse) et Observatoire de la mondialisation (1998), *Lumière sur l'A.M.I., Le test de Dracula*, Paris, L'Esprit frappeur. En ligne : <<http://www.monde-diplomatique.fr/livre/lumiere/index.html>>.
- Cohen, J. et A. Arato (1992), *Civil Society and Political Theory*, Cambridge (Mass.), mit Press.
- Freire, P. (1980), *Pédagogie des opprimés. Conscientisation et révolution*, Paris, Maspero.
- George, É. (2000), *L'utilisation de l'Internet comme mode de participation à l'espace public dans le cadre de l'ami et au sein d'at tac : vers un renouveau de la démocratie à l'ère de l'omnimarchandisation du monde?*, thèse de doctorat, Montréal, Université de Québec à Montréal, Paris, École Normale Supérieure de Fontenay / Saint-Cloud.
- Gingras, A.-M. (1996), « Internet et démocratie : quels usages pour quelle politique? », Congrès de la société française des sciences de l'information et de la communication (sfsic), Grenoble, 15 novembre.
- Guédon, J.-C. (1996), *La planète cyber. Internet et cyberspace*, Paris, Gallimard, coll. « Découvertes ».
- Hegedus, Z. (1989), « Social Movements and Social Change in Self-Creative Society: New Civil Initiatives in the International Arena », *International Sociology*, vol. 4, n° 1, mars, p. 19-36.
- Khor, M. (1997), « L'omc, fer de lance des transnationales », *Le Monde diplomatique*, mai, p. 10. En ligne : <<http://www.monde-diplomatique.fr/1997/05/KHOR/8161.html>>.
- King, J., R.-E. Grinter et J.-M. Pickering (1996), « Grandeur et décadence d'Arpanet. La saga de Netville, cité champignon du cyberspace », *Réseaux*, n° 77, p. 9-35. En ligne : <<http://www.enssib.fr/autres-sites/reseaux-cnet/77/01-king.pdf>>.
- Lacroix, J.-G. et G. Tremblay (1994), « La reconduction du grand projet », in J.-G. Lacroix, B. Miège et G. Tremblay (dir.), *De la télématique aux autoroutes électroniques. Le grand projet reconduit*, Sainte-Foy / Grenoble, Presses de l'Université du Québec / Presses universitaires de Grenoble, p. 227-255.
- Lalumière, C., J.-P. Landau et E. Glimet (rapporteur) (1998), *Rapport sur l'Accord multilatéral sur l'investissement (ami)*, Rapport intérimaire, septembre. En ligne : <[http://www.finances.gouv.fr/pole\\_ecofin/international/ami0998/ami0998.htm](http://www.finances.gouv.fr/pole_ecofin/international/ami0998/ami0998.htm)>.
- Lemire, M. (1999), « Mondialisation économique et mouvements sociaux : une analyse de la lutte contre l'ami », conférence « La citoyenneté à la croisée des chemins : une société de l'information pour qui? », London (Ontario), Western Ontario University, 22 octobre.
- Leiner, B.-M., V.-G. Cerf, D.-D. Clark, R.-E. Kahn, L. Kleinrock, D.-C. Lynch, J. Postel, L.-G. Roberts et S. Wolff (1998), « A Brief History of the Internet », *Internet Society*. En ligne : <[info.isoc.org/internet/history/brief.html](http://info.isoc.org/internet/history/brief.html)>.
- Lévy, P. (1997), « La cyberculture en question : critique de la critique », *La Revue du M.A.U.S.S.*, n° 9, 1er semestre, p. 111-126.
- Lévy, P. (1990), *Les technologies de l'intelligence. L'avenir de la pensée à l'ère informatique*, Paris, La Découverte, coll. « Science et société ».
- Mosco, V. (1998), « Myth-ing Links : Power and Community on the Information Highway », *The Information Society*, n° 14, p. 57-62.
- Mouffe, C. (1994), *Le politique et ses enjeux. Pour une démocratie plurielle*, Paris, La Découverte/mauss.
- Negroponte, N. (1995), *L'homme numérique*, Paris, Robert Laffont. Édition originale en langue anglaise : *Being digital*, New York, Knopf, 1995.
- Neveu, É. (1994), *Une société de communication?*, Paris, Montchrestien, coll. « Clefs/Politique ».
- Proulx, S. (2000), « Mondialisation et réseaux de communication : vers de nouvelles solidarités citoyennes? » in M. Van Cromphaut (dir.), *Les mondialisations*, Baudour (Belgique), Convaincre, à paraître.
- Tétu, J.-F. et F. Renzetti (1995), « Internet : évolution d'un projet d'espace public de la recherche », *tis*, vol. 7, n° 2, p. 189-202.
- Tremblay, G. (1998), « Le lieu "virtuel" des sciences de la communication », *Loisir et société*, vol. 21, n° 1, p. 173-194.

- Vedel, T. (1998a), « Peut-on gouverner les réseaux de communication? Les États dans le village planétaire », Congrès de la Fédération canadienne des sciences humaines et sociales (fcsHS), Association canadienne de science politique (acsp) et Association canadienne de communication (acc), Ottawa, 2 mai.
- Vedel, T. (1998b), Introduction au séminaire « La démocratie électronique. Visions, pratiques, significations », Paris, Fondation nationale des sciences politiques (fnsp), Centre d'études de la vie politique française (cevipof), document reçu par courriel.
- Vitalis, A. (1999), « Le déni du politique », in *Vers une citoyenneté simulée. Médias, réseaux et mondialisation*, S. Proulx et A. Vitalis (dir.), Rennes, Apogée, p. 35-55.
- Wallach, L.-M. (1998), « Le nouveau manifeste du capitalisme mondial », *Le Monde diplomatique*, février, p. 22. En ligne : <<http://www.monde-diplomatique.fr/1998/02/WALLACH/10055.html>>.